Veuillez respecter la propriété intellectuelle de l'auteur : citer la source lorsque mentionné et ne pas reproduire sans autorisation.

COMITÉ MOBILITÉ ACTIVE (COMAC)

MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

MANDAT

En 2014, Québec en Forme a financé Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur pour rédiger le *Diagnostic* et recommandations pour favoriser la mobilité active dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve à la hauteur de 3010\$.

Le Comité en mobilité active (COMAC) a été formé à la suite de la présentation du diagnostic à l'arrondissement le 25 septembre 2014. Il fait de la représentation auprès des instances municipales et autres organisations afin de revendiquer des aménagements favorisant la mobilité active (la marche, le vélo, etc.).

Les membres du COMAC sont issus des trois tables de quartier de l'arrondissement, Mercier-Ouest quartier en santé, Solidarité Mercier-Est, La Table de quartier Hochelaga-Maisonneuve, ainsi que de Tandem Mercier—Hochelaga-Maisonneuve et de Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur.

PRIORITÉS DU COMAC

Voici les principales priorités du COMAC pour 2016-2017, établies en novembre 2016 :

1. Les pistes cyclables

Afin que le vélo devienne un moyen de transport actif compétitif, le COMAC est d'avis qu'il est essentiel que l'arrondissement bénéficie d'un réseau cyclable sécuritaire et relié au reste de la métropole spécialement dans l'axe qui mène vers le centre-ville. Malgré les nouveaux tronçons aménagés, le réseau cyclable actuel demeure fragmentaire et ne permet pas de traverser l'arrondissement de manière fluide et sécuritaire.

Aménager la piste cyclable Souligny

Sécuriser et mieux signaler le changement de sens de la piste cyclable à l'intersection Dickson / Notre-Dame

2. Sécurisation des abords de métro

Les pourtours des stations de métro constituent l'un des points de plus grand achalandage intermodal, ce qui inclut la présence de piétons et de cyclistes. La complexité de la fluidité des déplacements à ces endroits demande une attention particulière à l'aménagement de ces lieux du point de vue de la sécurité des piétons et des cyclistes. Lors d'un réaménagement, du

verdissement (bacs de verdure et/ou excavation), de l'éclairage approprié, de nouveaux supports à vélo et de l'art urbain doivent être envisagés.

Sécurisation de l'intersection Pie-IX / Pierre-de-Coubertin

Être informé des réaménagements prévus (ex. : Honoré-Beaugrand)

Être informé des résultats du rapport de criminalité aux abords des stations de métro produit par le SPVM et qu'a l'arrondissement de MHM

3. Sécurisation des viaducs

Les viaducs des rues Hochelaga, de Rouen et Ontario Est qui croisent le réseau ferroviaire du CP à l'ouest de l'arrondissement, ainsi que le viaduc sur la rue Hochelaga (entre Viau et l'Assomption) qui fait partie du réseau du CN, nécessitent des aménagements afin de les rendre plus sécuritaires et de mieux les intégrer à l'environnement.

Obtenir le plan de sécurisation des viaducs

4. Sécurisation des intersections dangereuses

Certaines intersections sont jugés dangereuses pour les piétons et les cyclistes. Ces environnements sont défavorables à l'utilisation des transports actifs. Ces intersections nécessitent un réaménagement afin de les rendre plus sécuritaires et conviviales.

Sécurisation de l'intersection Hochelaga / Dickson

Sécurisation de l'intersection Souligny / Honoré-Beaugrand

Collaboration

Après 2 ans d'existence, le COMAC souhaite élaborer une meilleure collaboration avec l'arrondissement pour être capable de suivre les recommandations émises dans le diagnostic :

Être informé des avancements sur les priorités du COMAC

Être invité lors des rencontres pour présenter les grands projets d'aménagement qui ont une incidence sur le transport actif (ex : rue Notre-Dame, métro Honoré-Beaugrand, autoroute 25, Cour de voirie, Assomption)